

Atelier thématique

« Technologies de l'information et de la communication et développement durable »

Par Emmanuel TONYE
École nationale supérieure polytechnique (Cameroun)
etonye@polytech.uninet.cm

Cette synthèse des travaux de l'axe 4 sur les technologies de l'information et de la communication et développement durable portera sur quatre volets. Le premier volet est celui du regroupement des communications selon la nature des technologies de l'information et de la communication (TIC). Le deuxième volet est celui de l'état des lieux de la mise en œuvre des TIC dans l'espace francophone. Le troisième volet énonce les principales idées qui se dégagent des communications et exposés. Le quatrième volet donne les propositions de recommandations.

1. Regroupement des communications

La nature des TIC est double: des avoirs de production et des biens de consommation. Elle se caractérise par une production finale régie par deux indicateurs que sont l'info-densité et l'info-utilisation pour donner l'info-état.

L'info-densité comprend les compétences en TIC et les infrastructures afférentes à ces technologies. On parle alors de capital en technologies de l'information et de la communication et de capital travail. Le capital en TIC comprend les infrastructures réseau ainsi que les machines et l'équipement liés aux TIC. Le capital travail tient de la somme des compétences en TIC au sein de la population active.

Six communications orales et trois affiches ont concerné les préoccupations, les initiatives et les projets de développement des compétences au sein de l'espace francophone. Les infrastructures réseau ont fait l'objet de deux communications.

L'info-utilisation se décline en pénétration des TIC et à l'intensité de leur utilisation. Il est clair que la pénétration des produits liés aux TIC est indispensable à la consommation des services liés à ces technologies. Il convient de distinguer le taux de pénétration des TIC et leur intensité d'utilisation, le taux de pénétration s'appliquant aux biens et l'intensité d'utilisation aux services. Il importe de qualifier l'utilisation des TIC comme le degré de satisfaction qui en découle pour les individus et le niveau de productivité qui en résulte pour les entreprises : innovation organisationnelle allant de pair avec l'innovation des technologies elles-mêmes.

Six communications orales et six affiches ont présenté les projets de développement des systèmes d'information et/ou d'aide à la décision. Cinq communications orales et deux affiches ont décrit la pénétration en terme d'usages et de gouvernance des TIC.

Ce pointage statistique, bien que déséquilibré, nous rassure sur la pertinence de la démarche francophone, en cohérence avec les normes établies.

2. Etat des lieux

L'état des lieux de la mise en œuvre des TIC dans l'espace francophone s'inspire de la trentaine de communications orales et affiches ainsi que des débats riches et emprunts de cordialité au cours des trois sessions de l'atelier.

L'information, en vertu du principe que le pays ou le groupe d'intérêt qui la contrôlerait avec ses technologies de communication, contrôlerait du même coup l'ensemble de l'économie mondiale, est au centre des enjeux des TIC.

Les objectifs des pays développés s'avérant toujours aussi clairs : préserver leur avantage et modifier les termes de l'échange grâce au pouvoir toujours accru de l'information. L'Afrique est devenue de nos jours un vaste marché pour les technologies.

Pour des raisons historiques, la francophonie institutionnelle est le premier partenaire de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, c'est pourquoi pour l'avenir du français en partage et pour le développement des pays francophones émergents, cette francophonie institutionnelle demeure un cadre et un enjeu de taille.

Comme dans beaucoup d'autres domaines, l'Afrique francophone souffre du manque de production sur place, n'ayant pas toujours conscience des réelles possibilités de sa propre production et ne maîtrisant pas celle venant de l'extérieur. Ainsi, en matière de communication, l'Afrique francophone reste coupée de l'Afrique anglophone, compte tenu de l'absence réelle d'harmonie entre les politiques nationales de l'information.

Les choses changent progressivement grâce au Réseau Electronique pour l'Education et la Recherche (REFER), projet de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), le fonds Francophone des Inforoutes (FFI) de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, centré autour des notions de partenariat, de multilatéralité et de modernité.

D'autres projets suivent comme notamment ceux des campus numériques francophones, le RESAFAD, le Master UTICEF, MEDIATERRE, PACE, Revues électroniques en ligne, mais tous les programmes, expérimentations ou projets achevés ou non en faveur des TIC, visent une consolidation des acquis, un décloisonnement des pays francophones en développement, par le bien de la messagerie électronique, des forums et des échanges de fichiers, de plates formes d'apprentissage collaboratif et de formation, de systèmes d'information et d'aide à la décision, afin de favoriser une politique de contenus en matière de développement durable, d'éducation, de culture, grâce à une synergie de ressources et par la création des interfaces multilingues voire plurilingues, d'accès à l'information.

Aujourd'hui, l'engagement des Chefs d'Etat, en faveur des TIC, à travers la Nouvelle Politique pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), constitue une fois de plus, un engagement déterminant dans le refus du continent africain de s'exclure des enjeux actuels et futurs. Les scientifiques francophones doivent alimenter la réflexion et faire des propositions concrètes.

3. Principales idées qui se dégagent des exposés et débats

Six grandes idées se sont dégagées des exposés et des débats de l'atelier sur les TIC et le développement durable.

La première, c'est de dire que le développement durable doit être ouvert dans un monde ouvert grâce à une approche systémique dont l'éducation et la formation constituent le centre. Cela se traduit aussi par la nécessité de faire les choses par nous et pour nous-mêmes dans la solidarité des peuples.

La seconde, c'est de dire que les TIC sont un catalyseur pour stimuler le changement, avec six points spécifiques : un saut qualitatif technologique; une appropriation locale des savoir-faire; une mutualisation des moyens et des produits; une interactivité accrue entre les hommes et les technologies; un modèle de bénéficiaire - producteur renforcé; et une valorisation des langues et des cultures locales.

La troisième, c'est de tenter de répondre à la question de la fuite des cerveaux dans les pays du sud, grâce au recours aux TIC.

La quatrième, c'est d'aboutir à la pérennisation des systèmes d'information dans les pays en développement, grâce à des mécanismes fiables qui puisent dans le registre de la solidarité, notamment francophone, pour le financement de la mise en œuvre et le développement de l'info-utilisation.

La cinquième, c'est de dire que les logiciels libres constituent de par leur concept, une réponse appropriée à l'exigence de développement durable. En conséquence, la formation sur les logiciels libres doit être un engagement de tous les Etats francophones. Car maîtriser les contenus, notamment de l'Internet, devient indispensable pour des raisons éthiques ainsi que celles de protection des libertés et de droits d'auteurs.

La sixième est d'affirmer que la recherche fondamentale et appliquée endogène dans les pays en développement, est indispensable à l'intégration des TIC dans l'activité économique. Sachant que le développement socio-économique constitue un préalable au développement des TIC.

4. Propositions de recommandations

On peut retenir neuf recommandations présentées par ordre de priorité.

La première est de demander à la francophonie institutionnelle et aux Etats francophones un renforcement accru et une création croissante des structures de développement des compétences locales, pensées dans la durée, grâce à la mise sur pied des piliers suivants: intégration des technologies dans les pratiques pédagogiques et notamment la formation ouverte et à distance; infrastructures de communication appropriées; développement des logiciels libres; et développement de la solidarité par le biais des compétences, avec un accent particulier sur les partenariats Sud-Sud.

La deuxième est le développement des mécanismes qui intègrent dans les projets de la francophonie, une réponse appropriée à l'interpellation alarmante de la fuite de cerveaux, grâce au recours conjugué des TIC et de la Diaspora.

La troisième demande de prendre en compte les handicapés comme groupe prioritaire, à cet effet, la francophonie institutionnelle doit aider les Etats à intégrer des mécanismes réglementaires, législatifs, éducatifs faisant recours aux TIC pour assurer l'égalité des chances. La francophonie institutionnelle doit encourager les Etats Membres à ratifier et mettre en œuvre la convention des droits des handicapés.

La quatrième invite les gouvernements à s'intéresser davantage aux logiciels libres et formuler en conséquence leur politique des TIC, parce que le logiciel libre permet de lutter contre la piraterie numérique et de garantir la liberté de choix technologique dans le domaine de l'industrie logicielle. Dans ces politiques, il est indispensable de renforcer la formation avec les logiciels libres dans les structures de formation, et veiller à intégrer cela dans les programmes scolaires avec engagement et détermination. Il est aussi urgent de développer, dans les pays francophones en développement, des politiques de promotion du logiciel libre par les Etats et les gouvernements.

La cinquième est de revoir les politiques nationales de tous pays francophones, singulièrement des pays en développement, pour y insérer les TIC, au travers notamment de l'élaboration de plans stratégiques nationaux avec pour objectif, des plans disponibles dans tous les pays francophones à l'horizon 2010. Prévoir dans ces plans de mettre en place des mécanismes institutionnels pour que les langues africaines soient prises en charge par les TIC, à l'effet notamment de renforcer l'alphabétisation des populations qui utilisent à plus de 90% les langues africaines pour communiquer.

La sixième est la nécessité de la solidarité et de la visibilité de l'action francophone pour la mise en œuvre des Systèmes d'information et d'aide à la décision avec la disponibilité gracieuse des images satellitaires. MEDIATERRE est un système à pérenniser comme une bonne pratique francophone en matière de système d'information partagée. On veillera à l'appropriation par les décideurs des Systèmes d'information, en agissant sur plusieurs registres suivants: la qualité et l'efficacité des interfaces; la gestion participative notamment de la population concernée; l'accentuation de la coopération sud-sud; et l'intégration dans les grands programmes régionaux.

La septième est de proposer l'établissement, en rapport avec par exemple les commissions nationales de Développement durable de mécanismes fonctionnels d'information de l'opinion publique sur les enjeux des conventions et des négociations internationales. Ces mécanismes devront s'appuyer sur l'intervention média / Internet ainsi que sur des discussions électroniques.

La huitième consiste à dire que les enjeux éthiques doivent être pris en compte lors de l'élaboration des politiques des TIC, en insistant sur l'information, la sensibilisation et la formation et en ayant en tête que la technologie n'est jamais neutre. Ces enjeux éthiques à l'heure de l'Internet se concentrent autour de axes suivants: l'accès universel à l'information; l'usage loyal et équitable pour tous; la protection de la vie privée en veillant à la qualité et à l'efficacité des interfaces; la construction des savoirs et des connaissances partagées; et l'intégration des TIC dans l'économie

La neuvième porte sur les initiatives de type « Point d'information et de communication » ou de communauté ingénieuse rurale durable qui doivent être perçues comme un instrument approprié de levier pour la croissance et le développement des communautés, en veillant à la synergie entre tous les secteurs socioprofessionnels (notamment Universités - Entreprises - Partenaires de coopération) en ayant à l'esprit que le problème d'énergie est un goulot d'étranglement que seules les volontés politiques des Etats doivent systématiquement résoudre. Le but ultime étant de réduire les coûts d'accès aux TIC au bénéfice des populations des pays en développement et/ou des populations locales concernées.